

Comment les taux d'intérêt influent sur les fonds d'obligations

Dans le présent bulletin, nous abordons régulièrement les changements prévus sur les marchés financiers et leurs incidences éventuelles sur les investisseurs. Les taux d'intérêt correspondent à un aspect des marchés économiques que nous surveillons sans cesse, car ils peuvent avoir un effet important sur les taux de rendement des fonds d'obligations détenus dans vos portefeuilles.

Que se passe-t-il avec les taux d'intérêt?

Le taux directeur de la Banque du Canada s'élevait à 2,00 % au début de 2020. Étant donné que la COVID a durement frappé les marchés financiers, la Banque du Canada a rapidement baissé le taux en mars comme mesure d'assouplissement quantitatif pour mieux soutenir l'économie. Ce taux a atteint un creux de 0,25 %, lequel creux est toujours maintenu en mai 2021.



Les taux d'intérêt ne peuvent pas descendre beaucoup plus bas et la Banque du Canada s'attend à une hausse des taux, fort probablement dès le deuxième semestre de 2022 : cela signifie que nous ferons face à une période de hausse des taux d'intérêt dans les années à venir.

Une hausse des taux d'intérêt entraîne des rendements obligataires bas ou négatifs

Pendant les périodes de hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations détenues décline, ce qui donne lieu à un taux de rendement plus bas ou négatif sur ce genre de fonds. Cela peut déstabiliser grandement les investisseurs habitués aux rendements positifs stables des fonds d'obligations ces dernières années.

Cette baisse de valeur aura un impact perceptible sur les investisseurs détenteurs d'un fonds prudent lié aux valeurs du marché, p. ex. un fonds de répartition de l'actif prudent ou modéré, un fonds axé sur une date de retraite approchant son année d'échéance ou un fonds d'obligations ou à revenu fixe.

Le défi pour les participants sur le point de prendre leur retraite

Si les taux d'intérêt grimpent, les participants qui prendront bientôt leur retraite et qui commenceront à retirer un revenu risquent de réaliser des pertes de placement au moment du retrait s'ils effectuent des retraits à même des fonds dont la composante en obligations est élevée.

Comme toujours, nous recommandons aux participants d'examiner périodiquement leur portefeuille pour s'assurer qu'il est bien positionné afin de résister aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, aux conditions du marché et à la volatilité.

Nous exhortons cependant les participants à l'approche de la retraite à examiner plus souvent leur portefeuille avec l'aide de l'un de nos représentants / représentantes en placement autorisés, surtout si vous êtes un investisseur prudent, au cas où la composition de votre portefeuille comporterait une composante en obligations plus élevée que la moyenne.

Pour discuter de votre portefeuille de retraite et d'une stratégie de placement, communiquez avec Reuter Benefits en composant le 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com.